

Règlement du tournoi (par poules) de Rulles

1. DATE : le dimanche 3 septembre 2017
2. LIEU : salle du Basket, rue M. Grévisse, 6724 Rulles (route Habay-Marbehan)
3. ORGANISATION : Tennis de Table de Rulles asbl (LX074)

4. AUTORISATION :

Ce tournoi est autorisé sous le n°: 2017-2018-F5.

Il se joue suivant les règlements et statuts de la F.R.B.T.T.

Il s'agit d'un tournoi provincial officiel, les résultats des joueurs affiliés en Belgique seront comptabilisés pour leur fiche personnelle.

5. INSCRIPTIONS :

Le tournoi est réservé aux personnes affiliées à la F.R.B.T.T. ou à une autre fédération reconnue par l' I.T.T.F. Chacun doit pouvoir, le cas échéant, présenter un document d'identité. Les inscriptions seront reçues de préférence directement sur le site du Comité de la Province de Luxembourg (<http://frbttlux.be/>) ou éventuellement par email ou par téléphone auprès de Monsieur Pierre Hazée (pierre.hazee@gmail.com - 063 / 23.61.24 - 0486 / 62.68.84 après 19h30) pour le **jeudi 31-08-2017 à 20h** au plus tard.

Elles devront mentionner les **nom, prénom, classement, club d'appartenance** et **date de naissance** (ce dernier point pour les vétérans et les aînées uniquement).

Pour les joueurs non affiliés à la F.R.B.T.T. les inscriptions devront obligatoirement mentionner le numéro de téléphone afin que le comité d'organisation puisse vérifier l'équivalence belge du classement étranger.

Le joueur peut s'inscrire dans sa série et dans celle immédiatement supérieure (mais il **doit au préalable jouer dans la série de son classement**). Un même joueur ne peut s'inscrire que dans 2 séries au maximum.

!!!! Attention (nouveau) !!!! : les dames ne pourront pas jouer en séries messieurs.

Hormis les Vétérans et les Aînées, il n'y a pas de séries d'âge.

6. MATCHES :

Les matches se jouent en trois sets gagnants de 11 points et il sera fait usage de 10, 12 ou 14 tables ainsi que de balles blanches agréées 3 étoiles.

Le **joueur perdant** est tenu de conserver la balle et de **rester à la table** pour y arbitrer le match suivant, le **joueur gagnant** est tenu de **rapporter le résultat auprès du juge-arbitre**. En s'engageant au tournoi, chacun déclare accepter cette règle et, en cas de refus, s'expose à des sanctions fédérales.

Les joueurs devront être présents au minimum 1/4 d'heure avant le début de leur série; le joueur ne répondant pas à son appel sera scratché d'office.

7. TABLEAUX :

Il faut au minimum 4 inscriptions pour ouvrir une série. De manière exceptionnelle, le comité d'organisation pourra décider d'ouvrir une série avec 2 ou 3 inscrit(e)s si les joueurs / joueuses sont aussi aligné(e)s dans une autre série avec peu d'inscrit(e)s.

L'élaboration des tableaux aura lieu le vendredi 1^{er} septembre 2017 vers 20h15 (en présence du juge-arbitre).

8. EQUIPEMENT DES JOUEURS / JOUEUSES :

Chemisette ou blouse de sport, short ou jupe de sport, chaussures de sport.

La couleur de la chemisette, du short ou de la jupe, doit être nettement différente de celle de la balle utilisée.

9. PRIX : le tournoi est doté de prix en espèces sauf pour les séries Vétérans / Aînées (lots)

10. DROIT D'INSCRIPTION : payable sur place, il est fixé à 4 € par série

11. JUGE-ARBITRE :

A désigner par le Comité Provincial de l'A.F.F.R.B.T.T.

Le juge-arbitre prendra toutes les dispositions, mesures ou décisions nécessaires pour assurer le bon déroulement du tournoi.

12. DIVERS :

Possibilité de vestiaires et de douches.

Petite restauration non-stop.

Il est interdit de fumer dans le bâtiment où est organisé la compétition.

Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident, de perte ou de vol.